

DERRIERE LA DISCRETION

« L'Art de la Discrétion » est une exposition collective, rassemblant une trentaine d'œuvres dont le point commun est une certaine modestie, un effacement, une *discrétion*. C'est ainsi que les qualifie le commissaire à l'origine de ce choix d'œuvres, Quentin Jouret, artiste, enseignant à l'isdaT (école des beaux-arts de Toulouse) et responsable des Editions Autrechose valorisant les livres d'artistes.

S'il est ici commissaire de l'exposition, Quentin Jouret a dans un premier temps été invité à la Fondation en tant que plasticien. Son travail résonne en effet avec la programmation artistique, attachée aux pratiques questionnant le quotidien, poétisant le banal, remettant en perspective le monde qui nous entoure. Quentin Jouret, employé en tant que "touriste professionnel" par la Fondation ¹, s'intéressait à la possibilité de s'évader des chemins tracés par l'industrie du tourisme. Déjà, son exposition personnelle dévoilait l'intérêt porté aux détails apparemment insignifiants, à ce que l'on se refuse à voir (collection de chewing-gums et autres déchets, observation des comportements de masse...).

Quentin Jouret a également soutenu en 2015 une thèse de doctorat en arts plastiques intitulée *L'art de la discrétion (l'infranuance et le petit usage)* ². Il y notait l'émergence dans l'art contemporain de formes d'art peu spectaculaires. Cette exposition apparaît comme une mise en espace de ses observations et des références qui l'ont inspiré au fil des recherches.

La scénographie dévoile différentes facettes de la discrétion, à travers la présentation d'œuvres aux caractères communs : elles sont en général de taille et d'aspect modestes, abordent des sujets *a priori* quotidiens, familiers. Cette tendance va à rebours de la recherche de reconnaissance et de la volonté qui caractérisera longtemps l'art de laisser une trace pérenne, à travers l'évocation de mythes, d'épisodes sacrés, de décors sublimes...

Ici, ni cadre doré, ni piédestal. Parfois ne subsistent des œuvres éphémères que des images ou des écrits témoignant du fait qu'un acte artistique a eu lieu.

Le commissariat est nécessairement un acte subjectif. Le choix des œuvres, leur disposition dans l'espace dépendent de celui qui est en charge du projet. Ainsi, ce thème de la discrétion soumis à différents commissariats ne donnerait pas lieu à la même exposition.

Quentin Jouret propose un dispositif particulier permettant à sa pensée de se déployer : les sept espaces d'exposition de la Fondation sont redécoupés en une douzaine de cellules, dans lesquelles des œuvres sont regroupées pour les affinités qu'il leur prête : ici les œuvres abordant la question du « don », ici celles reliées à l'« inutile », au « peu »...

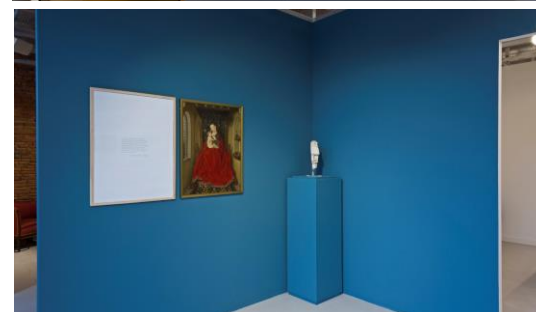
Les connexions subtiles que tisse Quentin Jouret entre des œuvres contemporaines - pour beaucoup célèbres - et des œuvres classiques ou antiques, ne nous seront pas toutes révélées. Chacun peut à sa guise leur prêter de nouveaux liens en fonction de l'idée qu'il se fait du sujet, de sa connaissance ou pas des œuvres, des cartels et autres informations..., pour construire une lecture personnelle de l'exposition.



Ci-dessus : exposition « touriste », été 2017
Ci-dessous : thèse de Quentin Jouret



Ci-dessous : salle intitulée « le je-ne-sais-quoi (et le presque-rien) »



¹ « touriste », du 21 juin au 26 août 2017 - http://www.caisseepargne-art-contemporain.fr/touriste_819.php

² Thèse à découvrir dans l'espace de lecture de la Fondation